

## **DÉCISION N°22-019 PORTANT ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS À DES ASSOCIATIONS D'USAGERS DE CY CERGY PARIS UNIVERSITÉ DANS LE CADRE DE LA CONTRIBUTION VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS (CVEC)**

- Vu le code de l'éducation,*
- Vu l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche,*
- Vu le décret n° 2019-1095 du 28 octobre 2019 portant création de CY Cergy Paris Université et approbation de ses statuts,*
- Vu les délibérations des conseils d'établissement du 04 octobre 2022 et de site du 15 février 2022 portant délégation de pouvoir du président de CY,*
- Vu la charte des associations étudiantes responsables,*
- Vu l'avis de la Commission vie étudiante du 21 octobre 2022,*

*Considérant que la mise en place de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC) est issue de la volonté du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche de considérer la qualité de la vie étudiante et de campus comme un facteur de réussite pour les étudiants,*

*Considérant que la CVEC est destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants, et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention en abondant les moyens déjà alloués par les établissements,*

*Considérant que le chef d'établissement est compétent pour attribuer les subventions d'un montant inférieur ou égal à 50 000 euros en vertu de sa délégation de pouvoir en date du 04 octobre 2022.*

### **LE PRÉSIDENT DE CY CERGY PARIS UNIVERSITÉ**

#### **DÉCIDE**

##### **Article 1:**

Il est octroyé des subventions « Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes » pour le financement de projets portés par des associations étudiantes et des étudiants, pour les bénéficiaires et projets suivants :

ASSOCIATIONS	Objet	Lieu	Date	Coût en euros	Subvention demandée	Subvention Accordée	COMMENTAIRES VIE ASSOCIATIVE	OBSERVATIONS CVE
FEMINIST CYU	Demande de domiciliation	Chênes	2022-2023					FAVORABLE - Dossier correspondant aux critères de domiciliation au sein de CY Cergy Paris Université
CY TEK	Demande de domiciliation	CY Tech	2022-2023					Dossier à représenter - Un règlement antérieur est à transmettre précisant sur quels critères les adhésions sont acceptées ou refusées.
RDS SCES PO SGL	Investissement pompoms Cheerleading	ST GERMAIN EN LAYE	2022-2023	750,00 €	750,00 €	750,00 €		FAVORABLE - Dossier correspondant aux critères d'attribution d'une subvention CVEC.
WORLD SCES PO SGL	Atelier calligraphie japonaise	ST GERMAIN EN LAYE	17/11/2022	380,00 €	180,00 €	180,00 €		FAVORABLE - Dossier correspondant aux critères d'attribution d'une subvention CVEC.
REVOLTE TOI	Conférence Schwerdorffer	Chênes - Amphî Simone Veil	29/11/2022	263,56 €	263,56 €	263,56 €	Attention, personnalité publique polémique.	FAVORABLE - Dossier correspondant aux critères d'attribution d'une subvention CVEC. Il faudra toutefois prévoir une réunion avec la vie associative, la DHSE et la communication CY pour la mise en place d'un dispositif de sécurité au vu de la polémique qui entoure l'événement.
REVOLTE TOI	Permanences d'éloquence	Chênes - Amphî Simone Veil	11/10/22 au 27/12/22	285,50 €	285,50 €	285,50 €		FAVORABLE - Dossier correspondant aux critères d'attribution d'une subvention CVEC.
REVOLTE TOI	Conférence Bertrand Périer	Chênes - Amphî Simone Veil	22/11/2022	171,75 €	171,75 €	171,75 €		FAVORABLE - Dossier correspondant aux critères d'attribution d'une subvention CVEC.
BUREAU DES ARTS ET DE LA CULTURE	Répétitions du groupe La Clef	ST GERMAIN EN LAYE	En semaine reste à définir	290,00 €	290,00 €	0,00 €		Dossier à représenter - La CVE est favorable au projet, mais il y a une incohérence entre les dépenses annoncées sur le tableau de financement et les documents annexes. Des devis précis sont à rajouter au dossier, il conviendra également de préciser sur le tableau de financement les subventions demandées et/ou accordées par d'autres biais.
ILUMINI DE SCIENCE PO ST GERMAIN	Cycle de conférence	PARIS ET ST GERMAIN	16/11/2022 jusqu'à la fin de l'année scolaire	6 000,00 €	4 500,00 €	3 000,00 €		FAVORABLE - Dossier correspondant aux critères d'attribution d'une subvention CVEC. Pour les prochaines demandes il faudra veiller à proposer des lieux moins onéreux qui sont plus en adéquation avec la stratégie générale de l'établissement. Il serait également appréciable de prévoir à l'avenir une des conférences sur la ville de Cergy afin de créer une meilleure cohésion à l'échelle de CY Cergy Paris Université.
KIWIDREAM	Karting	Aérodrome Pontoise	Novembre	1 800,00 €	1 200,00 €	1 000,00 €		FAVORABLE - Dossier correspondant aux critères d'attribution d'une subvention CVEC. Tout événement financé par le FSDIE doit être réservé aux étudiants CY exclusivement. Il faudra donc mettre en place un filtrage en vérifiant les cartes étudiantes. Cet événement ayant pour but l'intégration des nouveaux étudiants, il conviendra de prévoir un pourcentage réservé aux premières années. Il est donc impératif de transmettre au service vie associative l'organisation mise en place garantissant les modalités citées ci-dessus.
ADP	Avenir Droit Public	Chênes	25/01/2023	2 028,08 €	2 028,08 €	1 400,00 €	Les buzzers et kakémonos devront être recentralisés au service vie associative pour faire partie du pot commun afin de rester dans la ligne de transition écologique de l'établissement (pour éviter les utilisations "one shot" de produits qui peuvent finalement être réutilisables.	FAVORABLE - Dossier correspondant aux critères d'attribution d'une subvention CVEC. Les frais de fonctionnement comme l'assurance ne peuvent être pris en charge par une subvention CVEC. Par souci de respecter la ligne de transition écologique de l'établissement, le financement des certains articles comme les buzzers et kakémonos n'est possible que s'ils ont vocation à être réutilisés; les buzzers devront donc être recentralisés au service vie associative après l'événement afin de pouvoir être réutilisés pour d'autres événements, et les kakémonos devront être réutilisables pour les autres événements également (donc pas de dates dessus, et possibilités d'y faire figurer un QR Code renvoyant à un lien général sur la vie de campus).
TOTAL FSDIE/CVEC sur la période							7 050,81 €	

## Article 2:

Les bénéficiaires des subventions tels que mentionnés à l'article 1 de la présente décision s'engagent à remettre à CY Cergy Paris Université un bilan moral et financier, rendant compte de l'utilisation régulière de la subvention allouée pour l'exécution du projet soutenu.

## Article 3 :

La présente décision sera transmise au recteur de la région académique d'Ile-de-France, chancelier des universités, et entrera en vigueur à compter de sa publication.

## Article dernier :

La directrice générale des services et l'agent comptable de l'université sont chargés, pour ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

Cergy, le 16 novembre 2022

Le président de CY Cergy Paris Université

François GERMINET



Transmise au rectorat le : 16 novembre 2022

Publiée le : 16 novembre 2022

En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire.